



# Fédération Française de Crémation

« *Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants* »  
disait le philosophe romain Tacite, puis d'autres  
(Edouard Herriot, Jean Cocteau...).

**La mort est un domaine qui nous concerne tous. Aujourd'hui en France, près d'un Français sur deux (42,9 % de la population) choisit la crémation comme mode d'obsèques. Plusieurs raisons peuvent motiver ce choix : conviction philosophique, environnementale, dispersion géographique et reconstitution des familles, frais conséquents liés aux concessions... Les raisons sont diverses.**



Parce que la mort fait inéluctablement partie de la vie, lorsqu'un proche décède, si la personne n'a pas exprimé ses volontés par écrit, c'est « la personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles » à qui incombent les questions et décisions à prendre dans un laps de temps très court.

(Rappel du délai légal maximal 6 jours pour organiser les funérailles) **Entre le chagrin, la peine, l'incompréhension parfois face à un décès brutal, il n'est jamais facile de faire les « bons choix »...**

Fondée en 1930, la Fédération Française de Crémation s'est donnée pour mission de promouvoir et défendre ce mode d'obsèques en regroupant les Associations crémationnistes de France et met en œuvre toute action **en vue d'informer et d'accompagner au mieux les familles dans cette épreuve difficile.**

« *Nous sommes pour la liberté de choix de l'individu, dans tous les moments de sa vie, en toute conscience* »

À travers ses interventions auprès des pouvoirs publics, collectivités locales et professionnels du funéraire, ses actions menées avec ses partenaires associatifs et les contacts qu'elle entretient avec la presse, la FFC :

■ **Conseille – Informe – Accompagne les adhérents et leur famille (avant-pendant et après décès) :** soutien administratif et juridique (sur les devis, les prestations obligatoires/optionnelles, car les soins de conservation ne sont pas obligatoires).

■ **Veille, par l'application de la loi du 15 novembre 1887,** à la liberté de choix du mode d'obsèques et du mode de sépulture ainsi qu'au strict respect des volontés des citoyens à cet égard.

■ **Développe et défend la crémation et la liberté de disperser les cendres,** afin de rendre cette pratique la moins onéreuse possible et de protéger l'environnement.

■ **Veille à ce que la crémation et la gestion des équipements crémationnistes et sites cinéraires** restent de préférence dans le secteur public, tout au moins sous la responsabilité et le contrôle des autorités publiques.

■ **Promeut et défend des valeurs telles que :**

**Liberté – Choix de son mode d'obsèques,** mode de sépulture (destination des cendres), respect absolu des volontés du défunt.

**Dignité – Un comportement décent envers le défunt et ses proches**

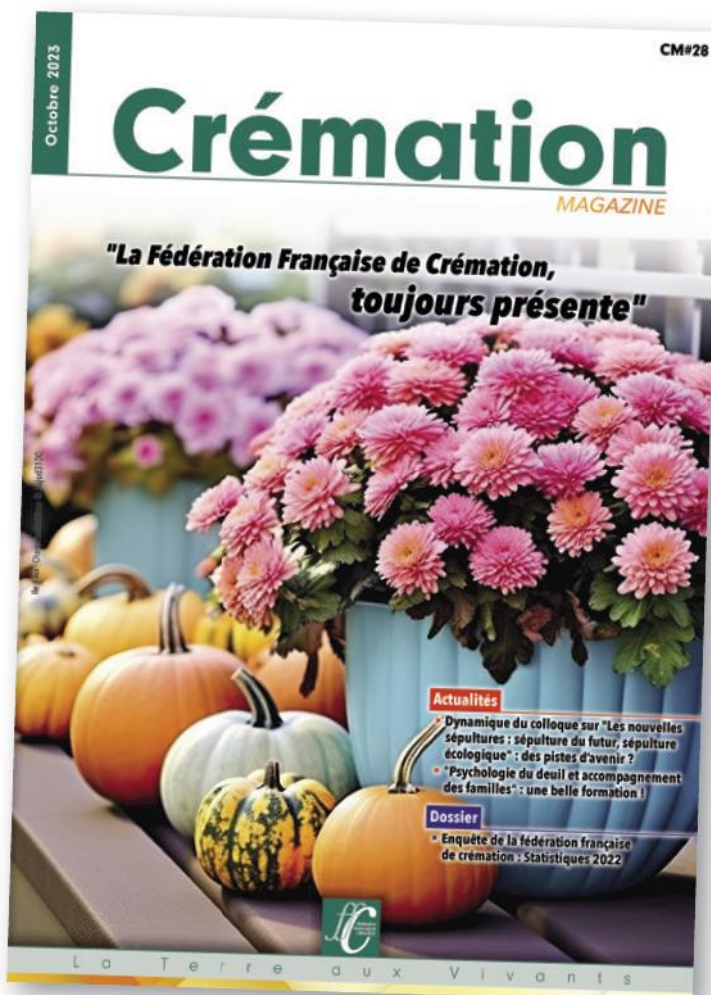
**Laïcité – Respect des convictions du défunt** (philosophique, religieuse ou non...) dans le déroulement de ses obsèques.

**Solidarité**

- **Contribue à l'évolution de la société vers un nouvel humanisme devant la mort**
- **Intervient auprès des pompes funèbres** : pour accompagner et conseiller les familles sur ce qui est nécessaire (prix et prestations, destination des cendres, options..., etc.).
- **Fédère les associations crématises de France métropolitaine et d'Outre-mer**, afin de coordonner leurs efforts, d'actions de conseil et d'accompagnement social.
- **Intervient auprès des pouvoirs publics**, pour faire évoluer les lois, remonter des questions, faire des propositions en se positionnant comme un ACTEUR de terrain désintéressé. Pour cela, la FFC siège au Conseil National des Opérations Funéraires, organisme consultatif relevant du Ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires.

**Pour aider au fonctionnement et à la communication de promotion du mouvement associatif composé de bénévoles, le fonds de dotation de la Fédération Française de Crémation permet de recevoir des dons et legs.**

*N.B. Les dons sont exonérés à hauteur de 66 %.*



## Vous souhaitez soutenir la Fédération Française de Crémation

### FAIRE UN DON

#### Vos coordonnées

Madame     Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

#### Votre don

Je fais un don de : ..... € par chèque à l'ordre de Fond de dotation FFC et je l'adresse à :  
**Fond de dotation de la FFC - 50, rue Rodier - B.P. 411.09 - 75423 Paris Cedex 09**

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

par courrier     par mail



**Secrétariat Générale**  
**Tél : 01 45 26 33 07**

**Email : [secretariat@cremation-ffc.fr](mailto:secretariat@cremation-ffc.fr)**  
**Site : [www.cremation-ffc.fr](http://www.cremation-ffc.fr)**